



21DIALOGUES21

Le handicap – une politique transversale

CITÉ HANDICAP

Le handicap n'est pas une cause sectorisée, mais une politique transversale qui recouvre aussi bien transports, aménagement du territoire, emploi, santé, éducation, culture, vie politique, économie, justice... Les associations le répètent à l'envi : agir pour l'inclusion des personnes handicapées permet de renouveler et de dynamiser la participation sociale de tous. La vélotypie, à savoir la saisie d'un discours et la visualisation immédiate de sous-titres, facilite le suivi des prises de parole dans une réunion, y compris pour les entendants ; le plancher surbaissé des bus facilite la vie des personnes âgées et des parents accompagnant leur enfant en poussette... Et cela va plus loin, car – comme le montre Myriam Winance – l'accessibilité ne consiste pas seulement à ouvrir les portes d'espaces confinés, elle suppose de repenser la notion d'usage, les interactions de l'individu avec son environnement, physique et social. L'arrivée d'étudiant.e.s handicapés dans les universités reconfigure les modalités de transmission des savoirs, de même que les élèves sourds des premiers niveaux de scolarité incitent leurs camarades à signer en même temps qu'ils apprennent à parler. Les designs de recherche évoluent pour permettre aux personnes concernées de participer à la production des savoirs les concernant, modifiant les conditions de production de ces données, la position des acteurs impliqués, et les modalités de restitution et de valorisation des résultats.